



6-outlet Surge Protector and USB Charger

Model Number: MMS-WAL6U3



Product Instructions and Warranty



Introduction

Thank you for purchasing a MINUTEMAN power protection product. It has been designed and manufactured to provide many years of trouble-free service. This document contains instructions and important information about the operation of the Minuteman Surge Protector and USB Charger. Please read it carefully using and keep it handy for future reference.

Features





- 1 - Sleek, slimline plastic case fits in most any location, including behind most TV mounts.
- 2 - (6) AC outlets with 1,080 Joules of surge protection.
- 3* - (2) Type A USB chargers
(Single Charger Use: 5V/3A, 15W Maximum)
(Dual Charger Use: 5V/3A, 20W Maximum)
- 4* - (1) Type C USB charger
(5V/3A, 9V/2.22A, 12V/1.67A, up to 20W Maximum)

(*Maximum 20-Watt draw for combined USB charger configuration)

Specifications

Capacity	1800 Watts
Max Current	15 Amps
Outlets	(6) NEMA 5-15R
USB Charging Ports	(2) Type A / (1) Type C
Max Charging Capacity	20 Watts Maximum (Combined)
Surge Protection	1,080 Joules
Input	Wall Tap with 5-15P Plug
Operating Temperature	32° – 104°F (0° – 40°C)
Operating Humidity	0 – 95% (non-condensing)
Certifications	UL1363

For additional information, please visit the Minuteman website:





(1) CAUTION : Do not install this device if there is not at least 10 meters (30 feet) or more of wire between the electrical outlet and the electrical service panel.

ATTENTION : N'installez pas cet appareil si le fil entre la prise électrique et le panneau électrique est d'une longueur inférieure à 10 m (30 pi).

(2) CAUTION : This device features an internal protection that will disconnect the surge protective component but will maintain power to the load - now unprotected. If this situation is undesirable for the application, follow the manufacturer's instructions for replacing the device. ATTENTION : Ce dispositif est doté d'un système de protection interne qui désactivera le composant de suppression des surtensions. La barre d'alimentation continuera ensuite à laisser passer le courant, mais sans la protection contre les surtensions.

Si les appareils branchés nécessitent une protection contre les surtensions, suivez les directives du fabricant pour le remplacement du dispositif.

This equipment has been tested and found to comply with the limits for a Class B digital device, pursuant to Part 15 of the FCC Rules. These limits are designed to provide reasonable protection against harmful interference in a residential installation. This equipment generates, uses and can radiate radio frequency energy and, if not installed and used in accordance with the instructions, may cause harmful interference to radio communications. However, there is no guarantee that interference will not occur in a particular installation. If this equipment does cause harmful interference to radio or television reception, which can be determined by turning the equipment off and on, the user is encouraged to try to correct the interference by one or more of the following measures:

- Reorient or relocate the receiving antenna.
- Increase the separation between the equipment and receiver.
- Connect the equipment into an outlet on a circuit different from that to which the receiver is connected.
- Consult the dealer or an experienced radio/TV technician for help.

LIMITED LIFETIME WARRANTY

Para Systems, Inc. warrants to you, the Initial Customer, that the Minuteman Surge Protector and USB charger will be free from defects in material and workmanship for its lifetime, subject to the terms of this Limited Lifetime Warranty. This Limited Lifetime Warranty gives you specific rights, and you may have other rights, which vary from State to State or Province to Province.

This provision shall NOT create any implied warranty or merchantability or of fitness for a particular purpose that would not otherwise apply to the surge protector. The Limited Lifetime Warranty does not cover nor apply to: mis-use, modification, operation or storage outside environmental limits of the surge protector, a surge protector in transit, in shipment, or in storage, improper operation or maintenance, or use with items not designed or intended for use with the surge protector. You must contact Para Systems, Inc. within fifteen (15) days of the failure of the surge protector in order to make a warranty claim.

Exclusive Remedies Under Limited Lifetime Warranty

Your exclusive remedy and Para Systems, Inc.'s sole obligations are as follows for the Minuteman Surge Protector and USB charger:

If (a) the device you purchased, and still own, is defective in material or workmanship under this Limited Lifetime Warranty or any applicable warranty imposed by law, and (b) all Limited Lifetime Warranty requirements have been met, Para Systems, Inc. will repair or replace the device if it proves



to be defective in material or workmanship.

Making a Limited Lifetime Warranty Claim

To make a Limited Lifetime Warranty claim, you must do the following:

1. Provide reasonable proof of purchase (for example, a sales receipt) that establishes you as the initial customer (the original end-user consumer purchaser) of the Minuteman Surge Protector and USB charger.
2. Call Para Systems, Inc. at 972.446.7363, or e-mail support@minutemanups.com, within FIFTEEN (15) days of the failure of the device.
3. When you contact Para Systems, Inc., identify the Minuteman Surge Protector and USB charger by model number, provide the purchase date, and request Return Materials Authorization (RMA) information from Para Systems, Inc.
4. Pack and ship the device to Para Systems, Inc. as instructed in your RMA. Show the RMA number on the shipping label or include it with the unit. You **MUST** prepay all shipping costs and you are responsible for packaging and shipment.

Para Systems, Inc. will inspect and examine the device. If the Minuteman Surge Protector and USB charger is defective in material or workmanship, Para Systems, Inc. will repair or replace the unit and return it to you at Para Systems, Inc.'s expense, or, if Para Systems, Inc. is unable to or decides not to repair or replace the surge protector (if defective) within a reasonable time, Para Systems, Inc. will refund to you the full purchase price you paid for the Minuteman Surge Protector and USB charger (purchase receipt showing price paid is required).

CONNECTED EQUIPMENT GUARANTEE

The initial customer is protected for the life of the surge suppressor against certain losses due to the surge suppressor's defective material or workmanship that is directly and properly connected to electronic equipment (referred to as the "Connected Equipment"), subject to certain terms and conditions provided below.

The Connected Equipment Guarantee is not "first dollar" coverage. Para Systems, Inc.'s obligation is reduced by any amounts that the initial customer is entitled to recover from other sources regarding the Connected Equipment, including insurance, other warranty, or extended warranty coverage, whether or not the initial customer makes a claim for recovery, including but not limited to a claim under any applicable insurance, other warranty, or extended warranty.

To be covered under the Connected Equipment Guarantee: (a) you must notify Para Systems, Inc. within fifteen (15) days of the event for which you intend to make the Connected Equipment claim; (b) the surge suppressor must have been defective in material or workmanship and such defect must have directly and proximately caused the damage; (c) the Connected Equipment must have been damaged by a transient, spike, or surge (a "Power Disturbance") on an AC Power Line on properly installed, grounded, and code-compliant 120-volt power lines in the United States and Canada, or by a Power Disturbance on standard telephone land lines or PBX telephone equipment lines that are properly installed and connected; and (d) is directly plugged into and properly connected to the surge suppressor in its original condition which is properly operated when a Power Disturbance passes through the surge suppressor and (i) exhausts the protection capacity of the surge suppressor or (ii) damages the surge suppressor.

Further, the Connected Equipment Guarantee does not apply if the surge suppressor has been operated in a failure mode or not in compliance with Para Systems, Inc. product's intended use, or if the Connected Equipment has not been operated in compliance with the instructions and manuals of its manufacturer/vendor.



Para Systems, Inc.'s total liability under this Connected Equipment Guarantee is limited to the agreed damage amount of the Connected Equipment, defined as any physical material attached through a physical connection to the surge suppressor. Replacement labor, data or service is not included.

Making a Connected Equipment Guarantee Claim

To make a claim for damage to Connected Equipment under the Connected Equipment Guarantee, you must do the following:

1. Provide reasonable proof of purchase (for example, a sales receipt) that establishes you as the Initial Customer of the surge suppressor.
2. Call Para Systems, Inc. at 972.446.7363, or e-mail support@minutemanups.com within fifteen (15) days of the date of the event for which you wish to make a Connected Equipment claim.
3. When you contact Para Systems, Inc., identify the surge suppressor (by model number) and the item(s) of Connected Equipment (by manufacturer and model). Have information on all applicable insurance or other resources of recovery/payment that are available to the initial customer and the name of the power utility supplier for the location of the Connected Equipment. Para Systems, Inc. will then send you additional instructions and the appropriate claim forms.

Para Systems, Inc.'s Duties

Para Systems, Inc. will inspect and examine the surge suppressor and the item(s) of Connected Equipment (or at Para Systems, Inc.'s election, your written statement and repair cost estimate for those item(s)). You must return the surge suppressor for inspection. If the Para Systems, Inc. product shows evidence of damage from AC power line or telephone land line transients, Para Systems, Inc. will request that all connected equipment for which a Connected Equipment Guarantee claim has been submitted, be sent for evaluation to either Para Systems, Inc., or an authorized service center.

If the damage to Connected Equipment is covered by the Connected Equipment Guarantee, Para Systems, Inc.'s sole obligation and the initial customer's exclusive remedy is: repair (or pay the cost of repair) or replacement of the Connected Equipment by Para Systems, Inc.; or at the option of Para Systems, Inc., as permitted by law, payment by Para Systems, Inc. to the initial customer the "Agreed Damage Amount" for the Connected Equipment. The "Agreed Damage Amount" for all items of the initial customer's Connected Equipment shall be the lesser of the amount determined under clause (1) or (2) below, reduced by any amounts described in clause (3) below:

1. The fair market value of the Connected Equipment as established by the lower of (a) the average price the same or similar items are being sold for on eBay, (b) the price list of Orion Blue Book (or if such price list is no longer published, a published or announced price list reasonably selected by Para Systems, Inc.), or (c) the lowest price the same or similar items can be purchased for in the United States; or
2. The Aggregate Limit for all Connected Equipment of \$25,000, minus:
3. The amount(s) of all payment you have or are entitled to receive from insurance, other warranties, extended warranties, or from other sources or persons for the Connected Equipment or damage to such equipment so that Para Systems, Inc.'s maximum liability shall be reduced to reflect all such other payments or sources of recovery.

If Para Systems, Inc. replaces the connected equipment or pays the Agreed Damage Amount to the initial customer, the initial customer shall transfer all item(s) to Para Systems, Inc. without warranty by the initial customer, but free of lien or other interest.



Para Systems, Inc. reserves the right to inspect the surge suppressor, the Connected Equipment, and the site where the event occurred. All costs of shipping the surge suppressor and the Connected Equipment to and from Para Systems, Inc. for inspection shall be borne solely by the Initial Customer. Para Systems, Inc. reserves the right to negotiate the cost and choose the facility at which any repairs will take place, and Para Systems, Inc. must be notified and approve any repair facility before any Connected Equipment is serviced. Any repair or modification of the Connected Equipment or surge suppressor by a facility or entity not approved by Para Systems, Inc. voids this Connected Equipment Guarantee. If Para Systems, Inc. determines, in its sole discretion, that it is impractical to ship the damaged equipment to Para Systems, Inc., Para Systems, Inc. may designate, in its sole discretion, an equipment repair facility to inspect and estimate the cost to repair such equipment. The cost, if any, of shipping the equipment to and from such repair facility and of such estimate shall be borne solely by the initial customer. Damaged equipment must remain available for inspection until the claim is finalized. Whenever claims are settled, Para Systems, Inc. reserves the right to be subrogated under any existing insurance policies the claimant may have.

CONDITIONS COMMON TO THE LIMITED LIFETIME WARRANTY AND THE CONNECTED EQUIPMENT GUARANTEE

While the Limited Lifetime Warranty and the Connected Equipment Guarantee are separate, they do share the following terms:

The Limited Lifetime Warranty and the Connected Equipment Guarantee *Do Not Apply* unless the initial customer:

1. Has properly connected the surge suppressor and the Connected Equipment to properly wired and grounded outlets (including compliance with electrical and safety codes of the most current electrical code (ANS/NFPA 70)), without the use of any adapters, extension cords or other connectors.
2. Has plugged the surge suppressor directly into the power source and must not have "daisy-chained" the surge suppressor together in serial fashion with another surge suppressor, grounding adapter, extension cord, or other surge product. Any such installation voids the Limited Lifetime Warranty and Connected Equipment Guarantee.
3. Has provided a suitable and proper environment for use and installation of the surge suppressor and Connected Equipment.
4. Has properly installed and operated the surge suppressor and Connected Equipment.
5. Has operated the surge suppressor at all times within the limitations of the surge suppressor's VA capacity.

Para Systems, Inc. does not cover or undertake any liability in any event for any of the following:

1. Loss of or damage to data, records, or software, the restoration of data or records, or the reinstallation of software.
2. Damage from causes other than Power Disturbances (as defined above) on an AC Power Line on properly installed, grounded and code-compliant 120-volt power lines in the United States and Canada; or a Power Disturbance on standard telephone landlines or PBX telephone equipment lines when properly installed and connected.
3. Damage from fire, flood, wind, rain, rising water, leakage or breakage of plumbing, or abuse, misuse, or alteration of either the surge suppressor or the Connected Equipment.



Para Systems, Inc. se réserve le droit d'inspecter le parasurtenseur, l'équipement connecté et le site où l'événement s'est produit. Tous les frais d'expédition du parasurtenseur et de l'équipement connecté vers et depuis Para Systems, Inc. pour inspection seront à la charge exclusive du client initial. Para Systems, Inc. se réserve le droit de négocier le coût et de choisir l'établissement dans lequel les réparations auront lieu, et Para Systems, Inc. doit être informé et approuver tout établissement de réparation avant que tout équipement connecté ne soit réparé. Toute réparation ou modification de l'équipement connecté ou du parasurtenseur par une installation ou une entité non approuvée par Para Systems, Inc. annule cette garantie de l'équipement connecté. Si Para Systems, Inc. détermine, à sa seule discrétion, qu'il n'est pas pratique d'expédier l'équipement endommagé à Para Systems, Inc., Para Systems, Inc. peut désigner, à sa seule discrétion, un centre de réparation d'équipement pour inspecter et estimer le coût de réparation de cet équipement. Les frais, le cas échéant, d'expédition de l'équipement vers et depuis cet atelier de réparation et cette estimation seront à la charge exclusive du client initial. L'équipement endommagé doit demeurer disponible pour inspection jusqu'à ce que la réclamation soit finalisée. Chaque fois que des réclamations sont réglées, Para Systems, Inc. se réserve le droit d'être subrogé dans le cadre de toute police d'assurance existante que le demandeur pourrait avoir.

CONDITIONS COMMUNES À LA GARANTIE À VIE LIMITÉE ET À LA GARANTIE DES ÉQUIPEMENTS CONNECTÉS

Bien que la garantie à vie limitée et la garantie des appareils connectés soient distinctes, elles partagent les conditions suivantes :

La garantie à vie limitée et la garantie des appareils connectés ne s'appliquent pas, sauf si le client initial :

1. A correctement branché le parasurtenseur et l'équipement connectés à des prises correctement câblées et mises à la terre (y compris la conformité aux codes électriques et de sécurité du code électrique le plus récent (ANS/NFPA 70), sans utiliser d'adaptateurs, de rallonges ou d'autres connecteurs.
2. Branché le parasurtenseur directement sur la source d'alimentation et ne doit pas avoir « branché en série » le parasurtenseur avec un autre parasurtenseur, un adaptateur de mise à la terre, une rallonge ou un autre produit de protection contre les surtensions. Toute installation de ce type annule la garantie à vie limitée et la garantie des appareils connectés.
3. A fourni un environnement approprié et approprié pour l'utilisation et l'installation du parasurtenseur et de l'équipement connecté.
4. A installé correctement et utilisé le parasurtenseur et l'équipement connecté.
5. A fait fonctionner le parasurtenseur en tout temps dans les limites de la capacité VA du parasurtenseur.

Para Systems, Inc. ne couvre ni n'assume aucune responsabilité dans aucun des cas suivants :

1. Perte ou dommage de données, d'enregistrements ou de logiciels, restauration de données ou d'enregistrements ou réinstallation de logiciels.
2. Dommages causés par des causes autres que des perturbations électriques (telles que définies ci-dessus) sur une ligne électrique CA sur des lignes électriques de 120 volts correctement installées, mises à la terre et conformes au code aux États-Unis et au Canada ; ou une perturbation de l'alimentation électrique sur les lignes téléphoniques fixes standard ou sur les lignes téléphoniques PBX lorsqu'elles sont correctement installées et connectées.
3. Dommages causés par un incendie, une inondation, le vent, la pluie, la montée des eaux, une fuite ou une rupture de plomberie, ou par un abus, une mauvaise utilisation ou une altération du parasurtenseur ou de l'équipement connecté.

Parasurtenseur à 6 prises et chargeur USB

Numéro de modèle : MMS-WAL6U3



Instructions et garantie du produit

Pour obtenir les renseignements les plus à jour, veuillez consulter la traduction originale en anglais. Si vous avez des questions sur l'exactitude des spécifications traduites, des informations de garantie, des caractéristiques du produit, etc., veuillez contacter notre équipe de service à la clientèle.

- 1- Le boîtier en plastique élégant et mince s'adapte à presque tous les endroits, y compris derrière la plupart des supports TV.
- 2- (6) Prises secteur avec protection contre les surtensions de 1 080 joules.
- 3*- (2) Chargeurs USB de type A
(Utilisation d'un seul chargeur :5 V/3 A, 15 W maximum)
(Utilisation du chargeur double :5 V/3 A, 20 W maximum)
- 4*- (1) Chargeur USB de type C
(5 V/3 A, 9 V/2,22 A, 12 V/1,67 A, jusqu'à 20 W maximum)

(*Consommation maximale de 20 watts pour une configuration de chargeur USB combinée)

Caractéristiques

Capacité	1 800 watts
Courant max.	15 ampères
Points de vente	(6) NEMA 5-15R
Ports de chargement USB	(2) Type A / (1) Type C
Capacité de charge maximale	20 watts maximum (combiné)
Protection contre les surtensions	1 080 joules
Saisir	Prise murale avec fiche 5-15P
Température de fonctionnement	32° - 104°F (0° - 40°C)
Humidité de fonctionnement	0 à 95 % (sans condensation)
Certifications	UL1363

Pour plus d'informations, veuillez visiter le site Web de Minuteman :



Présentation

Merci d'avoir acheté un produit de protection électrique MINUTEMAN. Il a été conçu et fabriqué pour offrir de nombreuses années de service sans problème. Ce document contient des instructions et des renseignements importants sur le fonctionnement du parasurtenseur et du chargeur USB Minuteman. Veuillez le lire attentivement et le garder à portée de main pour référence ultérieure.

Fonctionnalités



(1) ATTENTION : N'installez pas cet appareil s'il n'y a pas au moins 10 mètres (30 pieds) ou plus de fil entre la prise électrique et le panneau de service électrique.

ATTENTION : N'installez pas cet appareil si le fil entre la prise électrique et le panneau électrique est d'une longueur inférieure à 10 m (30 pi).

(2) ATTENTION : Cet appareil dispose d'une protection interne qui déconnectera le composant de protection contre les surtensions mais maintiendra l'alimentation de la charge - désormais non protégée, si cette situation est indésirable pour l'application, suivez les instructions du fabricant pour remplacer l'appareil.

ATTENTION : Cet appareil est doté d'un système de protection interne qui désactivera le composant de suppression des surtensions. La barre d'alimentation continuera ensuite à laisser passer le courant, mais sans la protection contre les surtensions.

Si les appareils branchés bénéficient d'une protection contre les surtensions, suivez les directives du fabricant pour le remplacement de l'appareil.

Cet équipement a été testé et jugé conforme aux limites d'un appareil numérique de classe B, conformément à la partie 15 des règles de la FCC. Ces limites sont conçues pour fournir une protection raisonnable contre les interférences nuisibles dans une installation résidentielle. Cet équipement génère, utilise et peut émettre de l'énergie radiofréquence et, s'il n'est pas installé et utilisé conformément aux instructions, peut provoquer des interférences nuisibles aux communications radio. Il n'existe toutefois aucune garantie qu'aucune interférence ne se produise dans une installation particulière. Si cet équipement provoque des interférences nuisibles à la réception radio ou télévision, ce qui peut être déterminé en éteignant et en rallumant l'équipement, l'utilisateur est encouragé à essayer de corriger l'interférence par une ou plusieurs des mesures suivantes :

- Réorienter ou déplacer l'antenne de réception.
- Augmenter la séparation entre l'équipement et le récepteur.
- Branchez l'équipement sur une prise d'un circuit différent de celui auquel le récepteur est connecté.
- Consultez le revendeur ou un technicien radio/TV expérimenté pour obtenir de l'aide.

GARANTIE À VIE LIMITÉE

Para Systems, Inc. vous garantit, en tant que client initial, que le parasurtenseur et le chargeur USB Minuteman seront exempts de défauts de matériaux et de fabrication pendant toute leur durée de vie, sous réserve des conditions de cette garantie à vie limitée. Cette garantie à vie limitée vous confère des droits spécifiques, et vous pouvez avoir d'autres droits, qui varient d'une province à l'autre ou d'une province à l'autre.

Cette disposition NE crée AUCUNE garantie implicite de qualité marchande ou d'adéquation à un usage particulier qui ne s'appliquerait pas autrement au parasurtenseur. La garantie à vie limitée ne couvre pas et ne s'applique pas à : une mauvaise utilisation, une modification, un fonctionnement ou un entreposage en dehors des limites environnementales du parasurtenseur, un parasurtenseur en transit, en cours d'expédition ou en entreposage, un fonctionnement ou un entretien inapproprié, ou une utilisation avec des éléments non conçus ou destinés à être utilisés avec le parasurtenseur. Vous devez contacter Para Systems, Inc. dans les quinze (15) jours suivant la défaillance du parasurtenseur afin de faire une réclamation au titre de la garantie.

Recours exclusifs sous garantie à vie limitée

Votre recours exclusif et les seules obligations de Para Systems, Inc. sont les suivantes pour le parasurtenseur Minuteman et le chargeur USB :

Si (a) l'appareil que vous avez acheté et que vous possédez toujours présente un défaut de matériau ou de fabrication en vertu de la présente garantie à vie limitée ou de toute garantie applicable imposée par la loi, et (b) toutes les exigences de la garantie à vie limitée ont été respectées, Para Systems, Inc. réparera ou remplacera l'appareil s'il s'avère défectueux en termes de matériau ou de fabrication.

Faire une réclamation au titre de la garantie à vie limitée

Pour faire une réclamation au titre de la garantie à vie limitée, vous devez procéder comme suit :

1. Fournir une preuve d'achat raisonnable (par exemple, un reçu de vente) qui vous établit comme le client initial (l'acheteur consommateur final d'origine) du Parasurtenseur Minuteman et chargeur USB.
2. Appelez Para Systems, Inc. au 972.446.7363 ou envoyez un courriel à support@minutemanups.com dans les QUINZE (15) jours suivant la défaillance du appareil.
3. Lorsque vous contactez Para Systems, Inc., identifiez le Parasurtenseur Minuteman et chargeur USB par numéro de modèle, indiquez la date d'achat et demandez des informations d'autorisation de retour de matériel (RMA) à Para Systems, Inc.
4. Emballer et expédier le appareil à Para Systems, Inc. tel qu'indiqué dans votre RMA. Affichez le numéro RMA sur l'étiquette d'expédition ou incluez-le avec l'appareil. Vous DEVEZ payer à l'avance tous les frais d'expédition et vous êtes responsable de l'emballage et de l'expédition.

Para Systems, Inc. inspectera et examinera l'appareil. Si le parasurtenseur et le chargeur USB Minuteman présentent un défaut de matériau ou de fabrication, Para Systems, Inc. réparera ou remplacera l'appareil et vous le renverra aux frais de Para Systems, Inc., ou, si Para Systems, Inc. n'est pas en mesure ou décide de ne pas réparer ou remplacer le parasurtenseur (s'il est défectueux) dans un délai raisonnable, Para Systems, Inc. vous remboursera le prix d'achat total que vous avez payé pour le parasurtenseur Minuteman et le chargeur USB (un reçu d'achat indiquant le prix payé est requis).

GARANTIE DES ÉQUIPEMENTS CONNECTÉS

Le client initial est protégé pendant toute la durée de vie du parasurtenseur contre certaines pertes dues à un défaut de matériau ou de fabrication du parasurtenseur qui est directement et correctement raccordé à un équipement électronique (appelé « Équipement connecté »), sous réserve de certaines conditions générales prévues ci-dessous.

La garantie des équipements connectés n'est pas une couverture « au premier dollar ». L'obligation de Para Systems, Inc. est réduite de tout montant que le client initial a le droit de récupérer auprès d'autres sources concernant l'équipement connecté, y compris l'assurance, une autre garantie ou une couverture de garantie prolongée, que le client initial fasse ou non une réclamation de recouvrement, y compris, mais sans s'y limiter, une réclamation au titre de toute assurance, autre garantie ou garantie prolongée applicable.

Pour être couvert par la garantie des équipements connectés : (a) vous devez informer Para Systems, Inc. dans les quinze (15) jours suivant l'événement pour lequel vous avez l'intention de faire une réclamation pour équipement connecté ; (b) le parasurtenseur doit avoir été défectueux en termes de matériau ou de fabrication et ce défaut doit avoir causé directement et immédiatement le dommage ; (c) l'équipement connecté doit avoir été endommagé par un transitoire, un pic ou une surtension (une « perturbation de l'alimentation ») sur une ligne électrique CA sur des lignes électriques de 120 volts correctement installées, mises à la terre et conformes au code aux États-Unis et au Canada, ou par une perturbation de l'alimentation sur des lignes téléphoniques fixes standard ou des lignes téléphoniques PBX correctement installées et connectées ; et (d) est directement branché et correctement connecté au parasurtenseur dans son état d'origine qui est correctement utilisé lorsqu'une perturbation de l'alimentation électrique traverse le parasurtenseur et (i) épuise la capacité

de protection du parasurtenseur ou (ii) endommager le parasurtenseur.

De plus, la garantie de l'équipement connecté ne s'applique pas si le parasurtenseur a été utilisé en mode de défaillance ou non conformément à l'utilisation prévue du produit Para Systems, Inc., ou si l'équipement connecté n'a pas été utilisé conformément aux instructions et aux manuels de son fabricant/fournisseur.

La responsabilité totale de Para Systems, Inc. en vertu de cette garantie d'équipement connecté est limitée au montant des dommages convenus de l'équipement connecté, défini comme tout matériel physique attaché par une connexion physique au parasurtenseur. La main-d'œuvre, les données ou le service de remplacement ne sont pas inclus.

Faire une réclamation au titre de la garantie d'un équipement connecté

Pour faire une réclamation pour des dommages causés à un équipement connecté dans le cadre de la garantie des équipements connectés, vous devez procéder comme suit :

1. Fournissez une preuve d'achat raisonnable (par exemple, un reçu de vente) qui vous établit comme le client initial du parasurtenseur.
2. Appelez Para Systems, Inc. au 972.446.7363 ou envoyez un courriel à support@minutemanups.com dans les quinze (15) jours suivant la date de l'événement pour lequel vous souhaitez faire une réclamation concernant un équipement connecté.
3. Lorsque vous contactez Para Systems, Inc., identifiez le parasurtenseur (par numéro de modèle) et le(s) élément(s) de l'équipement connecté (par fabricant et modèle). Avoir des renseignements sur toutes les assurances applicables ou autres ressources de recouvrement/paiement qui sont à la disposition du client initial et le nom du fournisseur d'électricité pour l'emplacement de l'équipement connecté. Para Systems, Inc. vous enverra ensuite des instructions supplémentaires et les formulaires de réclamation appropriés.

Fonctions de Para Systems, Inc.

Para Systems, Inc. inspectera et examinera le parasurtenseur et les éléments de l'équipement connecté (ou, au choix de Para Systems, Inc., votre déclaration écrite et l'estimation des coûts de réparation pour ces éléments). Vous devez renvoyer le parasurtenseur pour inspection. Si le produit Para Systems, Inc. présente des signes de dommages causés par des transitoires de la ligne électrique CA ou de la ligne téléphonique fixe, Para Systems, Inc. demandera que tous les équipements connectés pour lesquels une réclamation au titre de la garantie des équipements connectés a été soumise soient soumises ou envoyées pour évaluation à Para Systems, Inc. ou à un centre de service agréé.

Si les dommages causés à l'équipement connecté sont couverts par la garantie de l'équipement connecté, la seule obligation de Para Systems, Inc. et le recours exclusif du client initial sont : la réparation (ou le paiement du coût de la réparation) ou le remplacement de l'équipement connecté par Para Systems, Inc. ; ou, au choix de Para Systems, Inc., comme le permet la loi, le paiement par Para Systems, Inc. au client initial du « montant des dommages convenus » pour l'équipement connecté. Le « montant des dommages convenus » pour tous les éléments de l'équipement connecté du client initial sera le moindre du montant déterminé conformément à la clause (1) ou (2) ci-dessous, réduit de tout montant décrit dans la clause (3) ci-dessous :

1. La juste valeur marchande de l'équipement connecté telle qu'établie par le plus bas des deux montants suivants : (a) le prix moyen auquel les articles identiques ou similaires sont vendus sur eBay, (b) la liste de prix d'Orion Blue Book (ou si cette liste de prix n'est plus publiée, une liste de prix publiée ou annoncée raisonnablement sélectionnée par Para Systems, Inc.), ou (c) le prix le

plus bas pour lequel les articles identiques ou similaires peuvent être achetés aux États-Unis ; ou

2. La limite globale pour tous les appareils connectés de 25 000 \$, moins :
3. Le(s) montant(s) de tous les paiements que vous avez ou avez le droit de recevoir de l'assurance, d'autres garanties, des garanties prolongées ou d'autres sources ou personnes pour l'équipement connecté ou les dommages causés à cet équipement, de sorte que la responsabilité maximale de Para Systems, Inc. sera réduite pour refléter tous ces autres paiements ou sources de recouvrement.

Si Para Systems, Inc. remplace l'équipement connecté ou paie le montant des dommages convenus au client initial, le client initial devra transférer tous les articles à Para Systems, Inc. sans garantie du client initial, mais sans privilège ni autre intérêt.